L'effet de la libération conditionnelle sur la récidive

William Arbour¹
Département d'économie, Université de Toronto
Steeve Marchand²





Melbourne Institute: Applied Economic and Social Research, Université de Melbourne

Introduction

La libération conditionnelle permet aux contrevenants de compléter la dernière portion de leur sentence d'incarcération dans la communauté. Les effets d'une telle libération sont ambigus: d'une part, la libération annule l'effet de *neutralisation* de la détention. D'autre part, les contrevenants qui jouissent de la libération pourraient grandement tirer profit d'une transition adaptée à leurs besoins.

Maisons de transition

Dans l'échantillon retenu, près du 3/4 des individus à qui la libération conditionnelle est octroyée séjournent en maison de transition, un endroit où ils peuvent participer à divers programmes, bâtir un *curriculum vitae*, et apprendre pas à pas à réintégrer la société.

Méthodologie & Résultats

Le processus d'octroi de la libération conditionnelle étant méticuleux, la comparaison entre les individus à qui la libération est octroyée à ceux à qui elle est refusée peut être biaisée. Pour corriger ce biais et ainsi isoler l'effet causal de la libération, nous exploitons l'assignation aléatoire des dossiers aux commissaires de la Commission québécoise des libérations conditionnelles. Les résultats indiquent que la libération réduit la probabilité de récidive de huit points de pourcentage et la durée totale d'incarcération de quatre mois sur un horizon de cinq ans.



Maisons de transition au Québec

Implications

- 1. Les contrevenants tirent avantage de la libération conditionnelle, dans un contexte où le soutien à la réhabilitation est significatif
- 2. La libération conditionnelle réduit le temps total passé en détention autant dans le présent que dans le futur
- 3. Les maisons de transition sont potentiellement un mécanisme important pour expliquer ces effets



¹william.arbour@mail.utoronto.ca

² steeve.marchand@unimelb.edu.au